Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission des finances

chargée de l'examen du Préavis N° 2026/57 - Demande de crédit d'investissement pour la sécurisation des musées communaux et de leur personnel.

Présidence :	Marlyse AUDERGON (Les Vert.es).
Membres présents :	Mme Pauline BLANC (PLR) ; M. Valentin CHRISTE (UDC) ; Mme Lana DAMERGI (EàG) ; M. Samuel DE VARGAS (soc.) ; M. Olivier KASER (PLR) ; Mme Mathilde MAILLARD (PLR) ; M. Guillaume MATTHEY (EàG) ; Mme Gaëlle MIELI (soc.) ; M. Joël OGUEY (UDC) ; M. Ilias PANCHARD (Les Verts) ; M. Yvan SALZMANN (soc.) ; Mme Agathe SIDORENKO (EàG) ;
Membres excusés :	Mme Carolina CARVALHO (soc.) ; M. Serge DE RIBAUPIERRE (VLC) ;
Municipal :	M. Julien EGGENBERGER, Municipal en charge de Finances et Mobilité.
Invité-e(-s) :	Mme Isabelle GATTIKER, Cheffe du Service de la Culture
	M. Louis-Marie LE BOT, Chef du Service des finances
	M. Max VON SIEBENTHAL, Adjoint au chef de Service des finances
Notes de séances	Elisabeth HUBER
Rapportrice de commission :	Mme Marlyse AUDERGON (Les Vert.es)

Lieu : Hôtel de Ville, salle des commissions
Date : 02.11.2026
Début et fin de la séance : 18h30 – 20h15

Madame la cheffe du Service de la Culture explique le contexte de cette demande presque une année après le cambriolage avec violence du Musée romain de Lausanne-Vidy (MRV) et après d'autres vols dans des musées en Europe et en Suisse. Un rapport de la police lausannoise et une analyse approfondie de la sécurité des trois musées communaux par un mandataire externe spécialisé ont mis en lumière une situation d'urgence pour la sécurisation des musées et leur personnel. La mise en place d'une vidéosurveillance avec enregistrement et d'un système d'alarme avec dispositif portable d'alerte agression est nécessaire et urgente. Ce préavis demande un crédit de CHF 760'300 brut et de CHF 458'800.- après subvention d'investissement octroyée par le Canton de Vaud pour cet objet et attribuée à cette fin (CHF 349'000.- de subvention totale du canton dont CHF 301'500.- sont attribués à ce crédit).

Un-e membre de la commission rappelle l'augmentation de charges en lien avec la sécurisation des musées de l'ordre de CHF 100'000.-.

Un-e membre de la commission demande si d'autres musées lausannois ont été touchés.

La cheffe du Service de la CULTURE répond que les musées lausannois tant communaux que privés n'ont pas été touchés depuis le cambriolage du Musée romain ; en revanche, à sa connaissance, le musée de l'Horlogerie du Locle a été cambriolé dans la région.

Un-e membre de la commission demande quelle est la différence entre le montant demandé au budget de fonctionnement et ce crédit d'investissement.

Monsieur le Municipal en charge de FINANCES ET MOBILITE explique que dans le budget sont mentionnés une augmentation de postes pour renforcer le gardiennage et une augmentation de charges pour assurer la maintenance informatique du matériel, alors que le préavis présente les dépenses d'infrastructure pour cette sécurisation.

Mme la Présidente propose de voter les 4 conclusions de ce préavis en bloc.

Conclusion(s) de la commission :

Les 4 conclusions sont votées en bloc

Conclusion de la commission :
Vote en bloc des conclusions 1 à 4 :

- **13 OUI**
- 0 NON
- 0 Abstention

Lausanne, le 06.11.2026

La rapportrice :

Marlyse AUDERGON